

Mystérieux hélicoptères et mutilations de bétail

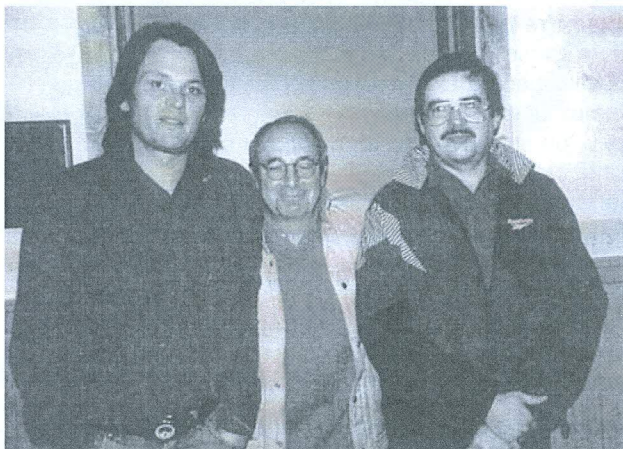
(chapitre 2)

Par Jean Sider

LDLN, N° 423, MAI-JUIN 2015

L'affaire Hoepfner

Nous avons évoqué les révélations extraordinaires de Mme Ilona Hoepfner dans notre premier livre, puisées dans le bulletin du chercheur Tom Adams 'Stigmata' 13, pp. 2-6.



De g. à d. : Christopher O'Brien, John Altshuler et Tom Adams
Photo de David Perkins

Comme nous avons omis de citer une information importante non signalée par Adams, et découverte récemment dans une autre source, nous avons pensé utile de l'ajouter au rappel de cette affaire dans ses grandes lignes. D'abord le rappel.

Le 18 septembre 1980, Mme Ilona Hoepfner, professeur de sciences dans un lycée de Briggsdale, Colorado, vint examiner un site de MB⁽¹⁾, accompagnée du shérif local. Tous deux prirent chacun

un morceau de peau comportant une coupure des mutilateurs sur un côté, elle avec un scalpel, lui avec un ciseau, ainsi qu'une fiole d'un liquide rouge qui ne s'évaporait pas ni n'était absorbé par le sol. En examinant ses propres incisions avec un microscope de son lycée, Mme Hoepfner s'aperçut que les cellules avaient été normalement détruites. Mais, constat stupéfiant, les cellules des coupures des mutilateurs étaient restées intactes ! Ce qui, en principe, est humainement impossible à réaliser, même avec l'outil le plus sophistiqué de l'époque (et même de nos jours en 2015).

Elle décida de mettre ses propres échantillons dans un récipient approprié qu'elle destinait à un chimiste du laboratoire de la Clinique Schoenfeld, à Albuquerque, CO. Or, les échantillons disparurent la nuit suivante à la suite de l'effraction du local où ils étaient entreposés, dans le réfrigérateur du laboratoire du lycée où enseignait Mme Hoepfner. Elle dû retourner sur le site de la MB⁽¹⁾ pour reprendre les deux mêmes genres d'échantillons, et ce malgré le triste état de la victime. Puis, par prudence, elle rangea des échantillons factices dans le même réfrigérateur, et cacha les vrais dans un autre local. Le lendemain 20 septembre, disparition des échantillons factices, mais tous les vrais cachés étaient encore présents. Maintenant le rajout.

Comme elle avait visionné un documentaire sur les MB⁽¹⁾ réalisé par l'équipe de la journaliste Linda Moulton-Howe, de Littleton (voir LDLN 422), Colorado, elle lui téléphona en lui expliquant rapidement son problème, et l'implora d'acheminer elle-même les vrais échantillons audit établissement d'Albu-

(1) Mutilation de Bétail

querque. Linda MH accepta, rejoignit Briggsdale en voiture, et reçut le paquet concerné. Mais à peine repartie, voilà qu'un sifflement aigu se fit entendre dans la voiture. Elle se gara sur l'accotement, et sortit pour savoir d'où il provenait. En fait, il était émis quelque part à l'intérieur du véhicule en un endroit indéterminé, mais pas du récipient contenant les échantillons. Le sifflement dura tout le long du parcours et comme il devenait insupportable, Linda préféra rentrer chez elle à Littleton, et quand elle s'arrêta dans son garage, l'horrible bruit cessa. Le lendemain matin, elle mit les échantillons dans un colis qu'elle expédia à Albuquerque par la Poste. Il arriva bien à destination, mais quand le Dr. Schoenfeld l'ouvrit, les échantillons avaient disparu ! (3- pp. 70-72)

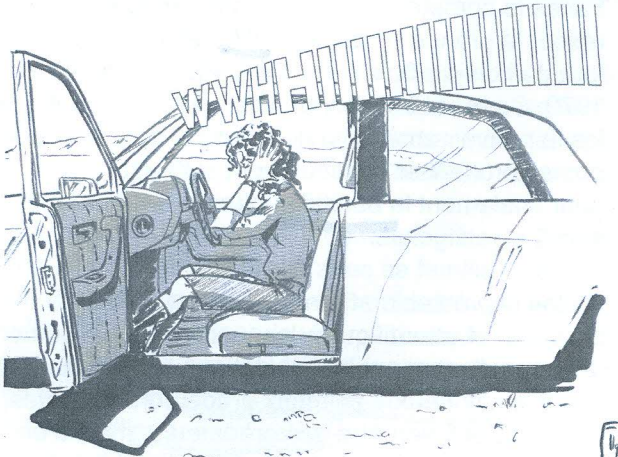


Illustration Franck Lloberes

Les inepties de « l'opposition »

Dans certains organes de la presse écrite rationaliste, quelques journalistes ont voulu solutionner le mystère des MB⁽¹⁾ sans même se rendre sur place pour voir les victimes. Bien installés derrière leurs bureaux, ils ont successivement attribué ces massacres aux causes suivantes : des sectes sataniques, et autres cultes peu recommandables pratiquant des sacrifices d'animaux. Puis, ils se rabattirent sur des personnes atteintes de divers troubles établis en psychiatrie, et plusieurs états pathologiques connus dans ce domaine furent proposés. Ensuite, ils accusèrent les voleurs de bétail (notamment pour les disparitions), et les « viandards » (bouchers amateurs de bons morceaux pas chers du tout). Bien sûr, ils pensèrent parfois aux animaux prédateurs, mais sans grande conviction pour quatre raisons :

1 - Parce que de nombreux détails constatés par les policiers des comtés concernés, et des éleveurs, indiquaient que les mutilateurs paraissaient être des êtres humains.

2- Parce que, qui plus est, certaines autopsies faites en milieux médicaux au début de ces affaires, avaient établi que certaines bêtes avaient été victimes « d'êtres humains », la déontologie des praticiens leur interdisant d'utiliser une terminologie plus engagée. Nous le prouverons lorsque nous évoquerons les recherches du chercheur Frederick W. Smith.

3- Parce que les victimes paraissaient avoir été capturées vivantes par des « hélicoptères » pour être mutilées en un lieu inconnu, puis ramenées dans leurs pacages (ou ailleurs), l'absence de sang sur les sites et les dépouilles pouvant s'expliquer de cette façon.

4 - Parce que durant les premiers temps de ces méfaits, les autorités firent semblant de n'avoir pas réalisé le caractère paranormal de cette affaire, laissant ainsi penser que des êtres humains divers étaient les coupables, et qu'il n'y avait là que des actions basement humaines de vandalisme.

D'autres publications, moins nombreuses, évoquèrent timidement un peu plus tard l'idée d'un organisme militaire « discret » se livrant secrètement à des expérimentations très spéciales, à cause des prélèvements d'organes, et la présence d'hélicoptères vus aux alentours des lieux concernés. Mais le coût d'une telle opération aurait très largement dépassé le prix d'un petit troupeau que lesdits militaires auraient pu élever à peu de frais dans leurs immenses bases (où les surfaces herbeuses libres abondent), comme le reconnut lui-même un porte-parole du CBI - Colorado Bureau of Investigation - Antenne locale du FBI, probablement. (2 - p. 21)

Il y eut aussi quelques esprits chagrins pour accepter les yeux fermés les élucubrations de quelques tristes sires bien connus (tels ceux du CSICOP, association américaine de scientifiques rationalistes, allergiques aux ovnis et autres phénomènes paranormaux). Ce qui les conduisit à affirmer péremptoirement qu'une psychose de masse s'était développée, créée par une vague journalistique mythique, alors que tout baignait dans l'huile dans le meilleur des mondes. Cette fuligineuse explication n'étant soutenue par aucune enquête de terrain digne de gens se réclamant de la science, selon une des mauvaises habitudes de ces répugnants personnages. D'ailleurs, la somme de ces invraisemblables réductions ne résiste pas à l'examen

des faits, même si quelques bouchers en profitèrent pour remplir gratuitement leurs chambres froides, et si quelques désaxés extériorisèrent les travers de leur psyché sur des bestiaux peu farouches.

Puis, soudain, après quelques années d'apparente inertie des autorités, un couperet tomba. En effet, la police d'État, les laboratoires d'analyses étatiques, le FBI, la CIA, et autres organismes dont les personnels relèvent du fonctionnariat, entonnèrent le « chant sacré officiel » : « C'est la faute aux animaux sauvages », paroles de Kenneth Rommel et musique de Victor Marchetti !



Illustration Franck Lloberes
« C'est la faute aux animaux sauvages »

En effet, le 25 avril 1979, K. Rommel, agent du FBI (retraité !), fut chargé « d'élucider les MB⁽¹⁾ ». Il finit par rédiger un monument d'écrits totalement amphigouriques lesquels, à en croire son auteur, auraient démontré la culpabilité des prédateurs de tous poils et de toutes plumes, afin « d'expliquer » ces méfaits.

Quant à V. Marchetti, agent de la CIA, qui connaissait bien le « solfège » en cette circonstance, il donna un « récital » à la presse dans lequel il affirmait « qu'il n'y avait aucune preuve de l'existence des ovnis à la CIA » (sic), donc par « déduction » (selon lui) les ovnis n'existaient pas ! Cette triste profession de foi fut faite à peu près en même temps que celle de Rommel et publiée dans un mensuel peu regardant. (4 - pp. 199 et 202-203, selon Second Look de mai 1979).

Très révélatrice cette association avec les ovnis, par le sieur Marchetti ! Surtout venant d'un agent fédéral dont les employeurs ont toujours eu une très mauvaise image de marque, c'est le moins que nous puissions dire... En conséquence, tous les

fonctionnaires des organismes étatiques plus ou moins concernés par les MB⁽¹⁾, reçurent l'ordre de banaliser systématiquement les incidents rapportés

Ce qui, d'évidence, montre bien que l'affaire avait été classifiée à un niveau aussi élevé que celui réservé aux ovnis. Dès lors, les accusateurs de sectes sataniques et leur paranoïa, les amateurs de chirurgiens militaires invisibles et leurs divagations, les extravagances verbeuses des psychosociologues et autres rationalistes sur les délires des témoins et des enquêteurs, s'empressèrent de se faire oublier. Mais avant, ils firent chorus avec la version étatique, reniant ainsi leurs affirmations péremptoires initiales.

Faites le compte : les MB⁽¹⁾ commencèrent à intéresser la grande presse fin 1973, et les prédateurs furent choisis officiellement comme coupables fin 1979. Ce qui fait six années de suite durant lesquelles le pouvoir américain ne put ou plutôt, ne voulut pas se prononcer publiquement sur cette affaire, pour finalement la banaliser d'une manière méprisable.

C'était un véritable affront infligé aux éleveurs, policiers, et scientifiques, lesquels eurent largement le temps d'examiner les mutilations commises par ces biens curieux « animaux prédateurs ». Certes, ils pourraient bien être des prédateurs, mais d'un type très nettement au-dessus de celui de notre espèce. Mais l'obscurantisme des pouvoirs politiques, militaires, et scientifiques confondus, en matière de phénomènes paranormaux en général et ovnis en particulier, reste le même envers et contre tout (froussard et ubuesque).

Le cas « Snippy »

Il y a dans le domaine des MB⁽¹⁾ un premier cas qui fit le tour du monde grâce aux agences de presse. C'est celui du « cheval Snippy » en 1967. En fait, il s'agissait de sa mère, une jument nommée Lady. Toutefois, l'intérêt suscité retomba bien vite et l'incident, seul dans le genre à l'époque, fut rapidement oublié. En effet, comme précisé plus tôt, il fallut attendre la fin de 1973 pour que les MB⁽¹⁾ reviennent en force dans les journaux, afin que les ufologues américains aient leur attention attirée par ce sujet.

La jument fut retrouvée en septembre 1967 près d'Alamosa, Colorado, dans la vallée de San Luis (qui est un Parc National). Elle avait été incisée



La jument Lady

d'une manière verticale de la tête presque jusqu'au poitrail et, chose horrible, la peau et la chair de la tête avaient été enlevées jusqu'à la base de l'encolure. (3 - p. 7, selon The Pueblo Chieftain, Pueblo, Colorado, du 7 octobre 1967).

Un médecin pathologiste et hématologiste, le Dr. John Henry Altshuler, venu avec sa famille visiter ledit Parc National, fut convié par un des gardiens du lieu afin d'examiner la victime quelques jours plus tard. Sur le site, ce dernier constata que l'animal « avait été incisé de manière chirurgicale avec une sorte d'instrument calorifique, mais refusa à l'époque de se livrer à des spéculations pouvant mettre en danger sa carrière ». * (3 - p. 1-5, selon une interview de la journaliste Linda Moulton-Howe (LMH) chez le Dr. Altshuler, à la fin des années 1980).

Le Dr Altshuler, lors de son entretien avec Linda Moulton-Howe, parla d'une découpe absolument

parfaite qui avait été rendue un peu durcie, inflexible, lisse, et cautérisée par un outil au laser. Mais, comme il le précisa justement, un tel objet chirurgical n'existait pas encore en 1967. Il constata aussi l'absence de sang sur la peau comme sur le sol. Dans le poitrail, il vit que des organes avaient été enlevés : le cœur, les poumons, et la glande thyroïde, tous ces prélèvements ayant été effectués sans la moindre trace de sang. Ces constats le choquèrent et même l'effrayèrent, car en tant que médecin il avait déjà participé à des centaines d'autopsies. Il avait donc eu largement le temps de constater qu'il est impossible de prélever un organe quelconque dans un corps sans épanchement sanguin. De plus, avant d'être conduit sur le site, il avait vu trois ovnis un peu plus tôt dans la nuit, qui brillaient au-dessus des dunes de la vallée de San Luis **. Ils se trouvaient en-dessous des montagnes, l'un d'eux s'approcha même du témoin, puis tous trois filèrent comme l'éclair dans le haut des cieux où ils disparurent.

En conséquence, il décida de ne rien dire à qui que ce soit tant que sa carrière ne serait pas solidement établie. Même quand le gardien du Parc National local lui demanda de venir examiner la carcasse de la jument, il accepta mais refusa de donner son nom, en expliquant que si son identité était divulguée, sa carrière était brisée. Dans son milieu professionnel, expliqua-t-il, un scientifique qui prétend avoir vu de pareils phénomènes, est rapidement mis à l'écart et perd toute sa crédibilité. (3 - p. 4).

Linda Moulton-Howe signale d'ailleurs que lorsqu'elle réalisa son film-documentaire "A Strange Harvest", aucun vétérinaire ayant examiné une MB⁽¹⁾ n'accepta de témoigner devant ses caméras. (1 - LMH-2, p. 181).

* En 1967 aucun outil chirurgical utilisant la technologie du laser n'était encore opérationnel. La première fois que la chirurgie-laser fut mise au point ce fut en 1973 en URSS, mais dans le cadre de soins ophtalmologiques. (Quid, p. 213a). En 1975, le premier appareil à l'Université de Louisiane, dans le domaine de la chirurgie gynécologique (3 - MHL-2, p. 98).

** La vallée de San Luis était à l'époque une région très concernée par divers phénomènes inexplicables. Un enquêteur et auteur américain s'est penché sur ce secteur, Christopher O'Brien. Nous reviendrons sur lui par ailleurs.

RÉFÉRENCES :

1. Moulton-Howe 2, Linda : Glimpses of Other Realities, vol. 1, Facts and Eyewitnesses, LMH Productions, Huntington Valley, Pennsylvanie, 1992.
2. Smith, Frederick W., Cattle Mutilation : The Unthinkable Truth, Freedland Publishers, Cedaredge, Colorado, 1976.
3. Moulton-Howe 1, Linda : An Alien Harvest, LMH Productions, Huntington Valley, PA, autoédition, 1989.
4. Dolan Richard M. UFOs Et the National Security State : 1973-1991 : The Cover-Up Exposed, Keyhole Publishing Company, Rochester, New York, 2009)

Mutilations animales en France

Même si cela reste assez rare, il y a eu quelques cas dans notre hexagone de mutilations animales. Ci-après, deux cas de mutilations sur des bovins, qui nous a été transmis en 2010 par Madame C. demeurant à l'époque à Riom dans le Puy-de Dôme, par l'intermédiaire de l'association « Phénomènes » de Louhans (71).

Entre Dorat et Les Minaux (63), 1ère semaine de juin 1991

Alors qu'elle se rend de Riom à Thiers (63), Madame C. emprunte la départementale D46B, juste après le village de Crevant-Laveine, afin de rejoindre son lieu de travail à Thiers. Madame C. était à cette époque professeur au collège, elle est aujourd'hui en retraite.

Arrivée à la hauteur d'un champ se situant près de la route, elle remarque une vache se trouvant dans une position inhabituelle. Celle-ci a les quatre pattes en l'air bien dressées, mais le plus surprenant est la présence d'un trou bien rond d'environ 15 centimètres, elle put bien l'observer car son arrière train était tourné vers la route. Elle nous précise que le reste du troupeau se tenait à l'écart. Malheureusement, Madame C. n'a pas pensé à prendre des photos.

Le cadavre est resté là pendant 3 jours. Au bout de ces trois jours, empruntant bien évidemment le même chemin, elle dut changer de trajet car le secteur était "bouclé" par les forces de l'ordre, et aucune voiture ne pouvait plus circuler à cet endroit. Le lendemain, le chemin était dégagé et la vache avait disparu.



Saint Urcize (15)
février 1996

Dans les tous premiers jours de février 1996, à Saint Urcize, petite commune située à l'extrême sud-est du Cantal, le fils de notre témoin, nous l'appellerons Monsieur C. pour préserver son anonymat, apprend qu'une bête a été attaquée et porte des marques étranges et inhabituelles sur elle.

Il décide de se rendre sur place et rencontre les propriétaires de la bête.

Sur place, une fois n'est pas coutume, les agriculteurs se montrent coopératifs.

Il s'agit d'un veau qui a été étrangement mutilé. À son arrivée, Monsieur C. constate une découpe très nette de la chair sur la mâchoire. Ce qui le frappe d'entrée, c'est que la blessure est réalisée de façon quasi chirurgicale et les bords de la plaie semblent avoir été "cautérisés" et cicatrisés comme une incision par laser.

Monsieur C. pense alors à prendre une photo de ce veau, c'est évidemment la seule photo disponible de cette affaire qui restera un cas connu seulement des propriétaires et de quelques uns... dont vous bien sûr.

Monsieur C. nous précise que ce veau a eu une



oreille enlevée parfaitement "proprement" et qu'on lui a également retiré la langue de la même manière. Ce veau a été retrouvé à 200 mètres de l'exploitation et aucune trace n'a été retrouvée pouvant expliquer ce phénomène. Seules 3 minuscules gouttes de sang ont été retrouvées dans l'herbe près du cou de l'animal...

Cette bête a été la seule attaquée, les propriétaires n'ont relevé aucune autre anomalie, aucun bruit et ce cas est resté, à notre connaissance le seul pour cette exploitation.

L.B.

Ci-dessous deux cas de mutilations sur des équidés.

Les Fessey (70),
le 7 août 2005

Cette mort mystérieuse d'un poulain, dans un village de Haute-Saône, "Les Fessey", le 7 août 2005, en pleine période de la vague de "mutilations" en Suisse, a été relatée dans l'édition des régions sur la chaîne France 3.

La propriétaire, Marie-Paule M., et son mari ont d'abord pensé que leur poulain d'un mois et demi avait été la proie d'un chien, d'un berger allemand. Compte tenu des caractéristiques des morsures, nettes et propres, les gendarmes venus sur place ont écarté cette hypothèse. D'autant que, conformé-

ment aux mutilations américaines, le sexe du poulain a été lui aussi "arraché" pour reprendre les termes de l'éleveuse. Autre caractéristique qui ne manquera pas d'intéresser les ufologues, la propriétaire a retrouvé les autres chevaux en haut de la pâture complètement affolés, "les mères et l'étalon encerclaient les poulains, comme pour les protéger", elle ajoute : "c'était la première fois que je voyais ça ! Ils étaient apeurés". Le vétérinaire consulté a déclaré qu'il pensait que le poulain était déjà mort avant les morsures, très probablement des suites d'un stress et d'une attaque cardiaque.

S.B.



12|14 EDITION DES REGIONS

12: 18

12|14 EDITION DES REGIONS

12: 18

**Usson-en-Forez (42),
le 4 janvier 2014**

Comme chaque samedi, Patricia V. propriétaire d'un centre équestre à Usson-en-Forez (Loire), organise des randonnées avec des enfants. En cet après-midi du 4 janvier 2014, elle se rend dans l'un des prés où dorment ses onze chevaux pour libérer quelques uns pour la randonnée. Mais l'un d'eux semble manquer à l'appel, et lorsqu'elle s'approche davantage, c'est une vision d'horreur qui l'attend. Elle aperçoit à l'écart du troupeau le cadavre de Pepsi, une des ses juments, gisant quelques mètres plus loin. L'hypothèse de la mort naturelle lui est rapidement apparue peu crédible. Effectivement, selon les constatations du vétérinaire qui s'est rendu sur place, le cheval a d'abord été étranglé avec une corde. On lui a ensuite retiré l'œil droit, ciselé une oreille, tailladé les mamelons et découpé la crinière. L'animal a également été mutilé au niveau des jambes, les "châtaignes", ces bosses situées au niveau des genoux des chevaux, ont été coupées. Un acte d'une sauvagerie rare qui plonge les gendarmes de Saint-Bonnet-le-Château (Loire), chargés de l'enquête, dans une certaine perplexité. Aucune mutilation similaire n'a été relevée dans les départements limitrophes. La propriétaire équestre ne se connaît pas d'ennemi qui aurait pu agir par vengeance. Même si le pré où gisait l'animal est visible depuis une petite route et proche de plu-



sieurs habitations, aucun témoin ne s'est manifesté. La mort de l'animal remonte vraisemblablement à la nuit de vendredi à samedi.

Le quotidien "La Montagne" qui relate les faits dans sa parution du 6 janvier 2014, évoque parmi les pistes celle d'un rituel sataniste !

Notons que les enquêtes portant sur des soupçons de rituels satanistes aboutissent toutefois assez rarement. Il est, en effet, compliqué de déterminer les motivations des malfaiteurs.

S.B.

**Ain (01)
Février 2007**

Voici un cas de mutilation animale qui est resté jusqu'à présent inconnu et qui fait suite à une observation d'un "animal" curieux dans l'Ain en février 2007. Le témoin ne voulant pas que nous citions le lieu exact des faits, nous respectons sa demande en ne dévoilant que le département.

Ce cas d'animal baptisé "chupacabra" a été relaté dans le numéro 395 de LDLN, page 12 et le croquis de la bête répugnante dans la quatrième de couverture du 396 (dessin réalisé d'ailleurs par le témoin).

Les faits suivants n'avaient pas été rapportés à l'époque car le témoin ne nous en a fait part que plus tard. Petit rappel des faits : ce soir de février 2007, un témoin, une jeune fille, aperçoit ce qu'il est commun d'appeler un chupacabra, déambulant en claudiquant sur un petit chemin de terre à proximité d'une maison. Cet événement qui va choquer durablement le témoin est à compléter avec ces nouvelles informations jusqu'alors non dévoilées et non dénuées d'intérêt.

En effet, dans les trois jours qui ont suivi cette inquiétante observation, plusieurs canards ont été retrouvés morts près d'une mare voisine, privés de leur tête et sans qu'aucune goutte de sang ne soit présente ni dans leur corps, ni sur les lieux.

Les deux événements sont-ils liés ? Nul ne peut l'affirmer mais l'on sait que dans les cas répertoriés d'observation de chupacabras (suceur de chèvres littéralement en espagnol) notamment en Amérique latine, des animaux sont vidés de leur sang, voire décapités dans les mêmes conditions.

L'ufologue Jorge Martin a d'ailleurs publié un nombre important de témoignages entre autre dans la revue "Flying Saucer Review" ou "ovni evidencia" à ce sujet.

Ces faits sont survenus juste après l'observation de cette "bête" et ne se sont jamais reproduits.

LB.